

du cardinal d'Auvergne, 1746, et Pierre Bertholon, notaire à Lyon, fondé de pouvoir du cardinal, en avait payé les dépenses (39). Dans l'inventaire dressé par Charles Godefroy de La Tour d'Auvergne, comme légataire universel du cardinal d'Auvergne, il est dit : Chazay. Son église, sous le vocable de Saint-André est en assez bon état; ses ornements et ses vases sacrés le sont également, mais il est nécessaire de les compléter. — Il est urgent de mettre des grillages en fer aux deux vitraux du chœur, attendu qu'ils donnent sur une place et sont exposés aux enfants qui cassent aisément les vitres: le château est immense et ses salles nombreuses; les prisons, les fours banaux et les pigeonniers de la seigneurie sont en bon état (40).

Conduits sur les bords de l'Azergues, au lieu dit pré de la cure, les experts constatent de graves dégâts commis par les inondations de cette rivière, qui lui a emporté plus de vingt bicherées. Ils reconnaissent que si l'on ne prend de sages mesures le mal ira toujours en augmentant et que les fonds curiaux éprouveront assez de dommage pour que le curé n'ait plus les moyens de vivre, ce qui deviendrait une charge pour l'abbaye.

Ces dégâts sont attribués :

1° A l'extrême rapidité de la rivière, formée par des cours d'eau descendant des montagnes, ce qui rend très-difficiles les moyens de la contenir.

2° Au peu de soin que l'on a mis à s'opposer aux pre-

---

(39) Arch. de la Charité. B. 247.

Haut et puissant prince Charles-Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, vicomte de Turenne, etc., pair de France.

(40) Arch. de la Charité. B. 243, 244, 251.